

# Challenge « A la gloire du père Charolais »

Organisé dans le cadre du Concours National Charolais (6-7-8 Septembre 2017)

Agropôle du Marault 2017

## 1- Objet

Dans le cadre du Concours National Charolais 2017, le thème « A la gloire du père Charolais » à été retenu afin d'enrichir la manifestation et illustrer l'impact du taureau dans un élevage. Diverses animations autour de ce thème sont programmées, notamment la **présentation au pré de lots de vaches suitées, les veaux étant issus tous du même père. Les animaux présentés ne doivent pas faire l'objet d'une présentation spécifique et ne participeront pas au concours.** L'entrée de ces animaux s'effectuera le mardi 5 septembre de 10h à 12h et la sortie comme pour les animaux en concours, à savoir le vendredi 8 septembre à partir de 19h.

## 2- Conditions

Les lots sont composés de vaches suitées de veaux d'un même sexe (lots exclusivement de veaux mâles ou lots exclusivement de veaux femelles).

Les veaux des vaches suitées sont tous issus d'un même père. Le père des veaux a une qualification parmi les suivantes : RJ\*, RJC\*, RJR\*, RVS.

\*Dans le cas d'une qualification RJ, RJC ou RJR, les taureaux ne doivent pas disposer d'index IBOVAL.

Nombre et type de femelles : des catégories ont été définies en fonction du nombre d'éleveurs qui présentent le lot et en fonction de la catégorie de femelles présentées :

- ✓ **Lot présenté par un seul détenteur :**
  - 4 vaches suitées
- ✓ **Lot présenté par plusieurs détenteurs :** (co-propriété, GIE,...)
  - 7 vaches suitées

## 3- Engagement des lots et frais d'engagement

**Lot présenté par une seule exploitation :** (au sens du naisseur des veaux)

L'engagement des 4 vaches est réalisé par l'éleveur sur le document joint en cochant la catégorie correspondante.

Les frais d'engagement pour un lot sont de 50€.

**Lot présenté par plusieurs détenteurs :**

Chaque détenteur engage auprès du Herd Book Charolais le ou les animaux qui seront exposés en indiquant dans la case prévue à cet effet qu'il s'agit d'une présentation « collective »

Les frais d'engagement pour un lot sont de 80€.

## 4- Règlement sanitaire

Les animaux engagés et les animaux éventuellement suppléants doivent se conformer au même règlement sanitaire que pour le concours.

## 5- Mise en valeur des lots engagés

**Présentation :**

Les lots seront en présentation et libre au cours des 3 jours de la manifestation.

**Remarque :**

Aucun signe distinctif de représentation de tel ou tel éleveur ou groupe d'éleveur sur les animaux ou à proximité des lots NE SERA ACCEPTÉ. Le pedigree et les résultats d'indexation de chaque taureau seront présentés devant chaque lot ainsi que la liste des animaux (naisseur, qualification, index) composant le lot.

**Le Herd Book Charolais, en fonction du nombre de lots engagés, se réserve le droit de refuser un ou plusieurs lots, sur la base des données techniques concernant les animaux engagés.**

Si vous êtes intéressé par cette présentation, soit à titre individuel ou à titre collectif, veuillez retourner le formulaire d'engagement par mail [mperraudin@charolaise.fr](mailto:mperraudin@charolaise.fr) ou par courrier Herd Book Charolais – Agropôle du Marault – 58470 MAGNY-COURS, **date limite d'inscription 7août 2017.**